



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des
territoires de l'Aube**

Sylvie FERRIOT

Service Eau Biodiversité

Tél : 03 25 46 21 28

Mél : ddt-seb@aube.gouv.fr

Troyes, le 19 août 2025

Monsieur le Maire

Service instructeur CT

1 Rue de la Boule d'Or

10100 Romilly-sur-Seine

Objet : PC01032325R0032 – Commune de Romilly-sur-Seine – Reconversion d'un bâtiment dégradé en conservatoire – ROMILLY-SUR-SEINE – parcelle cadastrale BX 9

En réponse à votre mail reçu le 5 août 2025 concernant le dossier visé en objet, je vous informe que la rénovation du bâtiment existant appelle une vigilance particulière par rapport à la présence potentielle d'espèces protégées (hirondelles et chauve-souris principalement). Le pétitionnaire doit se rapprocher d'un organisme naturaliste local afin qu'un diagnostic soit effectué et que d'éventuelles mesures d'évitement et de réduction soient mises en place.

En application de l'article R122-2 du code de l'environnement (catégorie 41), le projet présente plus de 50 places d'aires de stationnement ouvertes au public. Il est soumis à examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale.

Le projet se trouve dans une zone humide modélisée incluse au référentiel du Muséum national d'histoire naturelle. Compte tenu de la nature anthropisée du terrain, il n'est pas nécessaire de réaliser et déposer un dossier loi sur l'eau au titre de la zone humide.

L'adjoint au chef du service
eau biodiversité,

David CHEVALLOT